



PUBLIC VISÉ

Directeur, directeur des finances, responsable financier, contrôleur de gestion, président de CME, membre du directoire, directeur de l'information médicale, chef de pôle ou de service en établissement public de santé, chargé de mission à la DGOS, en ARS



PRÉREQUIS

Expérience d'au moins 4 ans dans le domaine de la gestion/supervision des établissements de santé et médico-sociaux.

DURÉE / LIEUX

37 jours - 222 heures

8 modules, à Rennes et à distance

+ environ 4 semaines de travail individuel

TARIF

6.800 € net

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Sélection sur dossier (CV et lettre de motivation) et entretien de sélection avec les responsables pédagogiques.

- **1^è vague de sélection :**

Date limite de candidature le 15 septembre 2022

– réponse le 7 octobre 2022

- **2^è vague de sélection :**

Date limite de candidature le 9 décembre 2022

–réponse le 15 décembre 2022

CONTACTS

Une question concernant votre inscription ?

Direction de la scolarité

candidaturefc@ehesp.fr

Tél. : 02.99.02.25.00

Qui contacter si vous êtes en situation de handicap ?

Référent handicap EHESP

referent-handicap@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique

15, avenue du Professeur-Léon-Bernard

CS 74312 - 35043 Rennes Cedex

Tél. + 33(0)2 99 02 22 00

formation-continue.ehesp.fr



Télécharger sur notre site le **bulletin d'inscription**

SUR LA FICHE

[Management budgétaire et financier des établissements de santé](#)

OU EN RECHERCHANT LA FORMATION PAR THÈME

[Gestion budgétaire et financière](#)

formation-continue.ehesp.fr



EHESP

Formation continue

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DE)

Management budgétaire et financier

MANAGEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Les +

- Une **approche globale**, toutes activités confondues, de la structure budgétaire et financière d'un établissement public de santé
- Le programme intègre les dimensions à la fois **opérationnelles et stratégiques** en s'appuyant sur des cas réels
- La manipulation de **progiciels de gestion** utilisés dans les établissements pour l'analyse financière et la prospective (ANAPEPS)
- Un **accompagnement individualisé** pour l'analyse des données de votre établissement
- La **remise des ouvrages** de référence en finances hospitalières



8 modules de 3,5 à 8 jours



Rennes et à distance



37 jours
Janvier à octobre 2023

D.E. MANAGEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (*)

La crise sanitaire de la Covid-19 est venue accentuer la fragilité de nombre d'établissements de santé, tout en rendant difficile le dialogue avec les acteurs de terrain sur les sujets financiers. La notion de performance et le dialogue de gestion sont pourtant des leviers face aux enjeux de rétablissement des comptes sociaux.

Le DE (sous réserve de validation par les instances de l'EHESP) s'adapte donc à l'actualité de la gestion hospitalière :

En donnant des clés de compréhension des réformes en cours :

Réformes de financement, refonte de l'instruction des projets d'investissements, nouvelles données en matière de coopération... Grâce à ce diplôme, vous serez en mesure d'identifier les mécanismes et les enjeux de ces réformes.

En développant la dimension managériale de la gestion financière :

Comment impliquer les acteurs de terrain dans la gouvernance ? Peut-on reparler de performance à l'hôpital (et surtout pour quoi faire) ?

Le DE vous proposera quelques pistes pour (ré)organiser le dialogue de gestion à l'hôpital, avec des simulations en présence de représentants de la communauté médicale.

Tout en proposant une **approche globale** de la structure budgétaire et financière des établissements de santé, en intégrant les dimensions à la fois opérationnelles et stratégiques et en s'appuyant sur des cas réels dans les champs d'analyse financière et de contrôle de gestion. »



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Formuler une analyse financière d'un établissement public de santé
- Identifier les mécanismes de facturation, organiser et mettre en œuvre une politique d'optimisation du recouvrement des produits hospitaliers
- Elaborer l'E.P.R.D. et mettre en place un pilotage budgétaire efficient, éventuellement dans un contexte de plan de retour à l'équilibre financier.
- Elaborer le P.G.F.P. en fonction de l'activité projetée, des recettes et des charges attendues, et des projets d'investissements envisagés.
- Organiser la certification et/ou la fiabilisation des comptes hospitaliers et mettre en place un contrôle interne comptable et financier
- Décrire la logique financière dans le cadre des groupements hospitaliers de territoire (GHT) et des autres formes de coopérations.
- Mettre en place une politique d'investissement performante en mobilisant les outils d'élaboration du PPI, de gestion de la dette et du plan prévisionnel de trésorerie.
- Organiser le contrôle de gestion et mettre en place des outils d'analyse, de dialogue de gestion et de pilotage de la performance médico-économique



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : hybride / Module 6 : à distance

Modules 2, 3, 4, 5, 7 et 8 : en présentiel

Apports théoriques

Quizz et exercices d'application

Cas pratiques et simulations

Retours d'expériences

Nombre maximum de participants au DE : 15



ÉVALUATION/ VALIDATION

- Seuls les candidats ayant validé la participation à l'ensemble des modules dispensés peuvent présenter l'examen final, dans la limite de deux tentatives suite au dépôt des dossiers écrits complets.
- L'évaluation de la formation pour la remise du diplôme repose sur :
 - une épreuve d'admissibilité composée de :
 - Contrôle continu => 30% de la note
 - Dossier écrit portant sur la gestion budgétaire et financière et sur le contrôle et le dialogue de gestion : => 70% de la note
 - une épreuve orale (admission) :
 - Soutenance portant sur le dossier écrit pour les candidats ayant obtenu une note supérieure à 10/20 à l'épreuve d'admissibilité.
- La validation du diplôme requiert une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve d'admission.

PROGRAMME DES MODULES

MODULE 1 - LA BOÎTE À OUTIL DU MANAGEUR FINANCIER

Contenu de formation

- Mécanismes comptables et financiers fondamentaux avec l'approche patrimoniale de gestion (bilan), compte de résultat, classification et organisation comptable
- Analyse financière rétrospective
- Notions fondamentales en comptabilité de gestion : différentes catégories de charges et différentes méthodes d'analyse des coûts, coût marginal et seuil de rentabilité

4 jours • 9 au 13 janvier 2023 - à Rennes

MODULE 2 - FONCTIONNEMENT DU PMSI ET DE LA FACTURATION HOSPITALIÈRE

Contenu de formation

- Modèles de financement et panorama des établissements de santé
- Règles de facturation aux organismes d'assurance maladie et aux organismes complémentaires
- PMSI : codage, groupage, et impacts financiers, cas pratique sur le logiciel de reporting PMSI, atelier de lecture et d'analyse des tableaux ePMSI
- Contrôle interne des recettes
- Organisation et pilotage de la chaîne de facturation à l'hôpital, aspects managériaux et posture vis-à-vis des équipes du service admissions

4,5 jours • 6 au 10 février 2023 - à Rennes

MODULE 3 – PILOTAGE BUDGÉTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS : ELABORATION ET SUIVI DE L'EPRD

Contenu de formation

- Techniques et méthodes de prévision, de pilotage et de suivi budgétaire
- Construction du tableau de passage à la CAF et du tableau de financement prévisionnel et équilibrage de l'EPRD par la variation de fonds de roulement
- Budgets annexes des écoles, des GHT et des établissements médico-sociaux rattachés aux EPS
- Atelier d'analyse des outils existants en établissements
- Atelier de simulation d'un dialogue de gestion DAF – DRH/ DAM sur la prévision budgétaire

5 jours • 6 au 10 mars 2023 - à Rennes

MODULE 4 – DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE : ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE PLURIANNUELLE AVEC LE PGFP

Contenu de formation

- Cadre réglementaire du PGFP, lien avec le projet d'établissement et la performance, étapes de construction
- Atelier d'élaboration d'un PGFP « complet » et d'un plan performance associé, pour présentation commune en « simulation de CODIR »
- Principaux outils de calcul (projection de la demande, détermination de programmes capacitaires, calcul des impacts du virage ambulatoire, indicateurs d'optimisation des plateaux médicotéchniques)
- Echanges autour du dialogue avec la communauté médicale, définition d'une communication financière et RH audible, en présence d'un représentant de la fonction médicale.
- Conférences « plan performance et leviers logistiques », « plan performance et leviers RH »

5 jours • 3 au 7 avril 2023 - à Rennes

MODULE 5 – LA QUALITÉ COMPTABLE ET LE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

Contenu de formation

- Dispositif de certification et de fiabilisation des comptes : enjeux, principes et outils de la qualité comptable
- Opérations comptables à enjeux et opérations de correction en situation nette de bilan
- Elaboration du compte financier et l'affectation des résultats
- Attendus du Commissaire aux comptes vis-à-vis de l'équipe de direction
- Contrôle interne ou maîtrise des risques comptables et financiers à l'hôpital : ateliers et échanges sur les aspects organisationnels de la démarche avec deux contrôleurs internes en poste

3,5 jours • 9 au 12 mai 2023 - à Rennes

MODULE 6 – FINANCES ET COOPÉRATIONS : GHT, FUSIONS ET COOPÉRATIONS PUBLIC/PRIVÉ

Contenu de formation

- Approche théorique des coopérations : notions de croissance et de valeur, stratégie d'alliance et ses alternatives
- Présentation du marché français de l'imagerie (évolution de l'offre, évolution de la demande), avantages et inconvénients des principales modalités de collaboration en imagerie (GIE, GCS...).
- Modalités des collaborations public/privé : l'exemple des cliniques.
- Aboutissement des coopérations : les conditions de réussite d'une fusion : le retour d'expérience
- Evolution de la nature des GHT ; rôle du DAF dans les coopérations ; la responsabilité populationnelle à l'hôpital.

1 jour • 5 juin 2023 - à distance

3 jours • 7 au 9 juin 2023 - à Rennes

MODULE 7 – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS HOSPITALIERS, GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

Contenu de formation

- Ateliers d'analyse financière des établissements des stagiaires
- Principes clés de l'élaboration d'un plan de trésorerie infra-annuel (cas pratique)
- Enjeux et techniques d'élaboration et de suivi du plan pluriannuel d'investissement (PPI)
- Logique des autorités de régulation et d'allocation de ressources, stratégies de recomposition de l'offre hospitalière, clés de réussite des projets des établissements dans le cadre des CRIS/CNIS
- Gestion de la dette à l'hôpital : principales notions de la gestion financière et de la dette, définition et mise en œuvre d'une stratégie financière et globale

4,5 jours • 3 au 7 juillet 2023 - à Rennes

MODULE 8 – CONTRÔLE ET DIALOGUE DE GESTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Contenu de formation

- Les études médico-économiques des activités et comptes de résultats par pôles : méthodologies (CRéA, CRéO, TMCD), dialogue de gestion et stratégie
- Construire des tableaux de bord de performance : choisir des indicateurs de marges de manœuvre
- Dialogue de gestion en établissement : cadre réglementaire, modèles d'organisation en établissement, boîte à outils
- Atelier « communiquer avec les médecins », apprentissage par la simulation, exercices pratiques en présence de médecins
- La place des études médico-économiques de projets dans le dialogue de gestion avec les médecins

6,5 jours • 18 au 22 septembre et 3 au 5 octobre 2023 - à Rennes



Responsables pédagogiques
Anne-Laure NOZAHIC-PEAN
Erwan OLLIVIER
Xénia ORHAN

Professeurs, Institut du Management EHESP

Version MAJ le 14/09/2022

(*) sous réserve de validation par les instances de l'EHESP

Formulaire de candidature

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT

MANAGEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



Je souhaite m'inscrire au parcours complet

Calendrier :

Module 1 : 9-13 janvier 2023 - Module 2 : 6-10 février 2023

Module 3 : 6-10 mars 2023 - Module 4 : 3-7 avril 2023

Module 5 : 9-12 mai 2023 - Module 6 : 5 juin (à distance)+ 7-9 juin 2023 (Rennes)

Module 7 : 3-7 juillet 2023 - Module 8 : 18-22 septembre et 3-5 octobre 2023

Lieu : Rennes (EHESP) sauf module 6 hybride

Joindre impérativement CV et lettre de motivation

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Lieu de naissance :

E-mail (obligatoire) :

Fonction :

Corps de rattachement et profession :

Direction/Service :

Nom de l'établissement :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

N° de SIRET : Code APE :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Nom et prénom de votre responsable formation :

Adresse de votre responsable formation (si différente de l'employeur)

.....

Code postal : Ville :

E-mail (obligatoire) :

Adresse de facturation (si différente de l'établissement) :

.....

Code postal : Ville :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Fait le le le

Signature du candidat Visa de l'employeur Visa du responsable

FormationNatescipsandi untor adipasae.

Nam quatem ea volore renihitium utatis minveliquis quis aut aboratioest est, sandentis maxim earci tem alit dolorer ferume et perio dolore, sunt, ipienim et omniasp erspidu ntbust aut excerci llorpor sim quaspis ea iur sequam, ut quundit aspicium quas aut quis a nonsernati aliquid eres, ut hilloriam latis et es qui diae. Nequian ditius ea doloratem

Tarif

6800 € net

Pour vous inscrire,

scannez ou photocopiez ce bulletin d'inscription puis retournez-le dûment rempli par e-mail ou par courrier à :

candidatureFC@ehesp.fr / Tél 02.99.02.25.00

École des hautes études en santé publique

Direction de la scolarité - Formation continue

15 Av. du Professeur-Léon-Bernard

CS 74312 - 35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

L'EHESP est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC N° 2371

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel à : referent-handicap@ehesp.fr

Modalités financières :

Dans le cas d'un **règlement par chèque**, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

Si le client peut bénéficier d'un financement par un tiers, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et l'accord de financement doit être fourni avant la date de la formation. Le client doit s'assurer du suivi de cette demande et de la réalisation du paiement par le financeur.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet ou notre catalogue en vigueur.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du Professeur-Léon-Bernard 35043 Rennes et/ou par email à fc-communication@ehesp.fr

Retrouvez toute l'offre de formation continue EHESP sur notre site formation-continue.ehesp.fr